



DOSSIER DE PRESSE

26 avril 2016

Tchernobyl : journal d'un mensonge

Le 26 avril 1986, la fusion du cœur de la centrale de Tchernobyl, en Ukraine, provoquait le plus grave accident nucléaire de l'Histoire. Dès lors, le gouvernement français a tenté d'en masquer les conséquences. En quête d'informations, la FFSPN - Fédération française des sociétés de protection de la nature, future France Nature Environnement - a été confrontée aux mensonges de l'Etat. Trente ans après, Jean-Pierre Raffin, alors président de la fédération, et aujourd'hui président d'honneur de FNE, retrace ces semaines de dissimulation.

« La FFSPN, future France Nature Environnement, était aux premières loges lors de l'accident de Tchernobyl du 26 avril 1986. En effet se tenait à Limoges le 10 mai sa XVII^e Assemblée Générale, 14 jours après l'explosion de la centrale nucléaire. Le thème initialement prévu de cette assemblée où l'on devait recevoir le nouveau ministre en charge de l'environnement, M. Alain Carignon, était : Bilan et perspectives de la protection de la nature 10 ans après l'adoption de la loi du même nom. Il allait être quelque peu perturbé par le cafouillage médiatique gouvernemental et le mutisme de responsables des différents services concernés par l'énergie nucléaire : Commissariat à l'Energie Atomique (CEA), Compagnie Générale des Matières Nucléaires (COGEMA), Electricité de France (EDF), Institut de Protection et de Sécurité Nucléaire (IPSN) du CEA et Service de Protection Contre les Rayonnements Ionisants (SCPRI).



28 AVRIL 1986 – LA SUEDE LANCE L'ALERTE

Nous apprenons l'accident de Tchernobyl dans la presse. C'est la Suède qui lance l'alerte, constatant l'élévation rapide de la radioactivité atmosphérique à proximité de la centrale nucléaire de Forsmark, obligeant les autorités russes à faire un rapport sur cette catastrophe.

Dès 1975, au moment des projets de construction des premières centrales nucléaires françaises, la FFSPN s'était positionnée avec vigueur, en demandant une information claire et transparente des citoyens. Les semaines qui suivent vont au contraire démontrer l'étonnante capacité des pouvoirs publics à dissimuler les conséquences de l'accident.

DU 29 AU 30 AVRIL – PETITE HAUSSE DE LA RADIOACTIVITE

Le Service de Protection Contre les Rayonnements Ionisants (SCPRI) n'indique « aucune élévation significative en France » puis « une légère hausse de la radioactivité atmosphérique » alors que le CEA de Marcoule relève un niveau de césium 137 multiplié par 20 000 (Charpak et coll. *De Tchernobyl en Tchernobyls*. 2005) et l'apparition d'iode 131 dont la teneur est normalement nulle. L'IPSN indique pour cette période une augmentation de la radioactivité imputable à l'accident (Bull. de sûreté nucléaire, 51, mai-juin 1986).

4 MAI – NE BLOQUONS PAS LES EXPORTATIONS

La France, estimant que les mesures de contrôle italiennes constituent des entraves aux échanges non justifiés, intervient auprès de la Commission européenne pour que cessent ces contrôles aux frontières bloquant les importations de produits suspectés d'être contaminés avec pour conséquence « un important ralentissement des exportations agricoles françaises vers l'Italie, source de pertes importantes pour les exportations françaises ». C'est une attitude classique de nos dits responsables. Lorsqu'un thermomètre indique une anomalie, il faut casser le thermomètre plutôt que de chercher la cause de l'anomalie...Lors d'une réunion organisée par la Commission pour établir une valeur limite sanitaire commune aux pays européens, la France qui dispose d'un droit de veto demande un vote à l'unanimité et obtient qu'il n'y ait pas de valeurs limites contraignantes mais simplement des « recommandations »...

6 MAI – LA FRANCE « TOTALEMENT EPARGNEE »



Le ministère de l'Agriculture, dont le titulaire est M. François Guillaume communique « *Le territoire français, en raison de son éloignement, a été totalement épargné par les retombées de radionucléides consécutives à l'accident de Tchernobyl. A aucun moment les hausses observées de radioactivité n'ont posé le moindre problème d'hygiène publique* ». Aucun des responsables des organismes dédiés au nucléaire, qui pourtant connaissent l'incohérence et l'aspect mensonger du communiqué, n'élève la moindre protestation publique.

Le même jour se tient à Copenhague une réunion de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Le but est d'établir une norme commune de radioactivité compatible avec la consommation de produits alimentaires et donc permettant les libres échanges commerciaux. Le débat est âpre, certains pays soucieux avant tout de la santé de leurs concitoyens veulent les seuils les plus bas possibles, d'autres, comme la France, plus soucieux d'échanges commerciaux cherchent des seuils élevés. L'OMS préconise cependant que « *des restrictions de consommation immédiates de laits contaminés peuvent être justifiées sur la base de niveau d'action au niveau national comme le niveau de 2000 becquerels /l adopté dans certains pays comme guide au-dessus duquel des restrictions doivent être considérées* ». La France réticente se gardera bien d'appliquer cette valeur guide sur des produits la dépassant largement tel qu'il apparaît lors d'une réunion d'un conseil interministériel du 15 mai 1986 organisée au ministère de l'Intérieur. Mais l'on apprendra que beaucoup plus tard la teneur de cette réunion, la dissimulation officielle et le mutisme des nucléocrates censés être au courant. Et pourtant des valeurs de 2 à 10.000 becquerels/l avaient été relevées dans des laits de brebis et de chèvre sans qu'aucune mesure d'information ou de retrait n'ait été diligentée.

7 MAI – UNE PILULE ET UN VERRE DE LAIT

En Corrèze, département voisin de celui où va se tenir l'AG de la FFSPN, le Médecin inspecteur départemental de la Santé reprenant une mise au point du SCPRI indique que l'élévation relative de la radioactivité est largement inférieure aux limites recommandées et aux limites réglementaires, que les éléments radioactifs concernés ont une période de vie courte, que la distribution d'iode n'est ni justifiée ni opportune et « *qu'en tout état de cause les pastilles ou plaquettes d'iodure de potassium ne sont pas nécessaires : une goutte de teinture d'iode, disponible dans toutes les pharmacies familiales, dans un verre de lait pendant quelques jours serait, si nécessaire, au moins aussi efficace.* » On admire la pertinence de la prescription lorsque l'on sait qu'une bonne part des éléments radioactifs se concentre dans... le lait et que l'on ne saura que bien plus tard (après que les silences officiels aient été démasqués) que les doses réelles étaient bien supérieures aux limites « *recommandées et réglementaires* ».

DU 7 AU 10 MAI – DE L'IODE POUR ALAIN CARIGNON

Les médias s'alarment de l'incohérence de l'attitude des autorités françaises fournissant des données

erronées, contradictoires avec celles portées à connaissance dans les pays voisins et manifestement destinées à minimiser la situation réelle.

Le contexte dans lequel se tient l'Assemblée générale de la FFSPN, à Limoges, le 10 mai, est particulièrement chaud. Je ne peux passer sous silence le trouble généré par les incohérences de l'« information » sur les retombées radioactives devant le tout nouveau Ministre de l'Environnement. Lors de l'assemblée statutaire précédant la rencontre avec le ministre, la FFSPN vote une motion demandant notamment la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les conséquences de l'accident de Tchernobyl. L'AG décerne le « prix Chardon » au Professeur Pellerin, directeur du SCPRI, pour l'occultation de l'information due à son service qui a jeté le discrédit sur le Ministère de la Santé dont il dépend. Les questions tant des membres de la FFSPN que des journalistes présents vont se multiplier. Mais M. Carignon n'a pas grand chose à dire si ce n'est que le service censé répondre aux nombreuses interrogations de la population, le SCPRI auquel il fait confiance et qui est habilité à répondre aux questions de tous, en toute transparence, ne dépend pas de son ministère mais de celui de la Santé. Croyant bien faire et apporter son soutien au ministre, le maire de Limoges, M. Longequeue, indique que le suivi de la radioactivité est bien fait et est affiché en sa mairie. Ce à quoi, une habitante de la ville fait remarquer que les chiffres fournis datent de six mois, ce qui laisse coi M. le Maire...M. Carignon déclare alors qu'il interviendra auprès du Premier ministre (en l'occurrence M. Jacques Chirac) pour que soit créée rapidement une cellule de communication adéquate sur la transparence de l'information en matière nucléaire.

A l'issue de la réunion, la FFSPN, assez sceptique sur la pertinence des propos lénifiants du SCPRI offre au ministre dont elle souhaite assurer la bonne santé un coffret de bois contenant des pastilles iodées, coffret portées par deux jolies limougeaudes. M. Carignon, pensant qu'il s'agit là d'une blague, croque l'une des pastilles. Nous devons lui confier qu'il s'agit bien de pastilles iodées mais utilisées pour contrer l'obésité. C'est en effet le seul médicament iodé disponible sans ordonnance que Christian Garnier, membre du Conseil d'administration de la FFSPN, a pu acquérir le matin même.

Le jour même, sur la chaîne de télévision TF1, le directeur du SCPRI est confronté à une physicienne du Groupement de Scientifiques pour l'Information sur l'Energie Nucléaire (GSIEN). C'est un groupe créé en 1975, à l'initiative notamment du Professeur Marcel Froissart qui après avoir travaillé, entre autres au CEA, avait été nommé à la Chaire de physique corpusculaire du Collège de France. Il était de ces scientifiques qui doutaient des affirmations péremptoires des nucléocrates civils ou militaires lors du lancement du programme électronucléaires français accompagné, déjà, de mensonges et de dissimulations. Lors du débat télévisé du 10 mai, le directeur du SCPRI reconnaît que la contamination officielle annoncée ne correspondait pas à la réalité. Il présente des cartes indiquant des données moyennes de niveaux de retombées radioactives, par régions, ce qui est une manière comme une autre de ne pas rendre compte de la réalité vécue sur le terrain. Cette intervention ne fait qu'accroître la confusion.



11 MAI – YVES MONTAND MONTE AU CRENEAU

La FFSPN apporte son appui à la demande formulée par les Dr. Aeberhard, Kouchner, Lebas et Milliez et d'Yves Montand : la création d'une commission d'enquête parlementaire sur les conséquences de l'accident de Tchernobyl.

12 MAI – LE MINITEL ATTENDRA

Le secrétariat de la FFSPN est débordé d'appels téléphoniques de particuliers ou journalistes cherchant à s'informer. En effet, le SCPRI, contrairement à ce qu'affirmait le 10 mai, M. Carignon, ne répond pas. Ce même 12 mai, M. Jean-Louis Dutaret, conseiller au cabinet de M. Carignon, lors d'un échange téléphonique, annonce que son ministre a écrit au Premier ministre Jacques Chirac pour demander la création d'une commission nationale d'information sur le nucléaire où siègeraient scientifiques et représentants d'associations de protection de la nature. En fait sera instituée une « cellule interministérielle » sous la tutelle de M. Madelin, ministre de l'Industrie, des postes et télécommunications et du tourisme. Les représentants associatifs annoncés en seront exclus et l'information donnée y semblera bien curieuse. Ainsi à une question posée sur cette cellule à M. Madelin par le Sénateur Gérard Delfau (J.O. du 22 mai 1986), le ministre répondra avec une lenteur sénatoriale (J.O. du 15 octobre 1987) évoquant la mise en place d'un minitel accessible par le 36 14...

31 MAI – UN DEBAT SANS CONTRADICTEURS

Michel Polac consacre son émission « Droit de réponse » (TF1) à l'information sur le nucléaire. N'y sont invités ni le GSIEN, ni la FFSPN, ni aucune de ses associations membres, ni les représentants d'associations d'environnement participant au Conseil Supérieur de la Sûreté Nucléaire (CSSN) dont Mme Josette Benard, vice-présidente de la FFSPN. Jean Carlier (Association des Journalistes pour la Nature et l'Environnement-JNE) convié une semaine avant à préparer l'émission est finalement écarté. Aux protestations reçues, M. Polac répondra que pendant une semaine les représentants d'EDF et du CEA avaient refusé de venir puis se sont finalement invités en masse la veille de l'émission. Il lui semblait donc évident que le débat serait difficile à équilibrer...

QUINZE ANS PLUS TARD, LE SECRET S'EFFRITE

A l'occasion du procès intenté en 2001, par des victimes de cancer de la thyroïde imputé aux retombées de Tchernobyl, l'on aura connaissance, après la saisie de divers documents ministériels de 1986 (Réunion

interministérielle du 16 mai) et de 1988 (Réunion interministérielle du 18 janvier), de l'ampleur des mensonges et dissimulation des autorités politiques bénéficiant du mutisme complice de responsables prétendument « scientifiques » de services de l'état pour qui la recherche de la vérité passait manifestement derrière le souci de faire carrière. L'on saura ainsi, qu'en plusieurs régions de France, le niveau des retombées radioactives était bien plus élevé que ce qu'en disait le discours officiel lénifiant.

De même l'on apprendra que la France avait obtenu lors d'une réunion européenne sur les normes relatives aux denrées alimentaires « *la minorité nécessaire pour empêcher les décisions contraires* » à ses « *intérêts* » tout comme celles des normes de rejets de centrales « *ce qui aurait alors pour nos installations nucléaires des conséquences beaucoup plus directes et qu'il convient de prévenir* ». On voit là que le portefeuille d'EDF et du commerce extérieur importait beaucoup plus à nos responsables politiques que l'information et la santé de nos concitoyens.

L'après Tchernobyl laissera quelques traces dans le domaine de la transparence. Ainsi les auteurs de l'ouvrage « L'énergie nucléaire en questions » publié par le Ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire (Le Cherche Midi. 1991) sont-ils d'une discrétion exquise. Des suites de l'accident il n'est dit que : « *Du fait de la dilution des rejets avec la distance, l'impact radiologique de cet accident est toujours resté très faible pour l'Europe occidentale en général et pour la France en particulier, même quand le nuage radioactif a traversé les frontières de l'Hexagone* »... Il faudra attendre, par ailleurs 1997, pour que le Comité scientifique du Parc national des Ecrins qui avait fait effectuer des prélèvements de sol après l'accident nucléaire de Tchernobyl soit informé des résultats de la radioactivité mesurée par l'IPSN (Institut de Protection et de Sûreté Nucléaire) de Cadarache. Les autorités responsables n'auront ainsi mis que... 11 ans pour " informer " et ce après que la CRIIRAD ait publié les résultats de ses propres analyses... Il n'est pas tellement étonnant que les analyses soient restées aussi longtemps sous le boisseau. Elles ne correspondaient pas au discours officiel qui voulait que le territoire français, en raison de son éloignement, avait été totalement épargné par les retombées de radionucléides consécutives à l'accident de la centrale de Tchernobyl...

Et puis l'on ne peut oublier que l'occultation de l'information a régné également au niveau international. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), organisait en novembre 1995, à Genève, une conférence internationale sur les conséquences sanitaires de l'accident de Tchernobyl. 700 experts et médecins venus du monde entier y participèrent. Mais les actes de cette réunion ne furent jamais publiés à la suite de l'intervention de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA), créée en 1957 pour « *encourager et faciliter, dans le monde entier, le développement et l'utilisation pratique de l'énergie atomique* ».

Comme le déclarera quelques années plus tard (2003) dans un film produit par la télévision suisse par W. Tchertkoff, le Dr. Hitoshi Nakajima, directeur général de l'OMS en 1995 : « *les liens juridiques entre l'AIEA et l'OMS sont la cause de la censure des actes de la conférence OMS sur les conséquences de Tchernobyl sur la santé* ». En clair, cela veut dire que depuis un accord de mai 1959, l'OMS est tenue d'avoir l'autorisation de l'AIEA pour engager un programme ou une activité et que l'OMS et l'AIEA peuvent être « *appelées à prendre certaines mesures restrictives pour sauvegarder le caractère confidentiel de certains documents (...)* dont la



divulgation (...) compromettrait d'une manière quelconque la bonne marche » des travaux de l'une ou de l'autre.

Mais cette opacité, cette dissimulation et ces mensonges n'étaient, après tout, qu'une redite de ce qui s'était passé lors du lancement du programme électronucléaire en 1975, objet de vigoureuses prises de position de la FFSPN. Aujourd'hui, l'existence d'organismes indépendants, dont la CRIIRAD, créée suite à Tchernobyl, et de lanceurs d'alerte ainsi que la vigilance de la société civile empêcherait peut-être une telle situation. »

CONTACTS PRESSE

Jean-Pierre Raffin, président d'honneur de France Nature Environnement : 01 45 27 39 67



France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 74 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur fne.asso.fr, [Facebook](#) et [Twitter \(@FNEasso\)](#).